

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès, Inhumations dans les défilés 21 heures.

LE CRIME DE LA RUE GALVEZ.

L'épicier Joseph Davi succombe à ses blessures.

L'épicier Joseph Davi a succombé à ses blessures hier matin à 10 heures, à l'hôpital de Charité, sans avoir repris connaissance. Dès son arrivée à cette institution les médecins valent annoncé que son état ne laissait aucun espoir et l'on considère même comme extraordinaire qu'il ait survécu aussi longtemps à ses affreuses blessures. Davi avait eu la tête crânienne enfoncée par les coups de son meurtrier et la cervelle avait été mise à nu. Dans 90 cas sur 100 de telles blessures entraînent une mort immédiate et Davi avait certainement été doué d'une constitution remarquable pour avoir survécu plus de trente heures.

L'état de Mme Davi, par contre s'est beaucoup amélioré et les médecins espèrent qu'elle pourra quitter l'hôpital avant une semaine, complètement rétablie. La jeune femme, elle n'a que 16 ans, n'a pu donner aucun nouveau détail sur le brutal attentat dont son mari et elle ont été victimes. Les seules informations positives qu'elle a pu fournir à la police sont que le meurtrier est de race blanche, de taille plutôt petite et qu'il ne paraît pas d'origine italienne. Mme Davi ne l'a aperçu qu'à la lueur douteuse d'une veilleuse et dans son épouvante n'a naturellement pu distinguer nettement ses traits.

Depuis qu'il le coupable venait à être arrêté elle pourrait probablement l'identifier. Jusqu'à la police, malgré l'activité déployée par le corps complet des détectives, n'a fait aucun progrès, et le mystère qui entoure ce crime est loin d'être éclairci. Trois théories, toutes très plausibles, se posent. La première que le meurtrier est un malfaiteur qui agit sans but déterminé, peut-être simplement pour verser du sang. La similitude entre ce crime et ceux dont les époux Crutti et Rosetti ont été victimes, donne quelque poids à cette théorie et permet de supposer que les trois attentats ont été commis par le même individu. Suivant la seconde théorie le cri-

les personnes qui ont fait procéder à la pose des connexions d'égout depuis le 25 mai 1909. Dans la première journée 625 certificats, d'un montant de 47,310 dollars ont été déboursés. Les paiements se poursuivent régulièrement, dans la suite No 101 de l'Annexe de l'Hôtel de Ville, jusqu'à ce que le montant total de 165,000 dollars ait été remboursé.

BANQUET.

Les camarades d'école et amis de Joe Mandot le champion "Featherweight" du Sud et aspirant au titre de champion du monde, ont donné un particulier qui aurait eu des démêlés avec Davi. Plusieurs personnes cependant, très liées avec l'épicier, ont affirmé qu'il n'avait jamais reçu de lettres de menaces, préambule auquel à toujours recourus la Main Noire avant de se livrer à un crime, et qu'on ne lui connaissait pas d'ennemis. La troisième théorie est la moins plausible et que le crime a été commis par un voleur qui après avoir assommé le voleur Davi dans leur sommeil, aura été effrayé par un bruit quelconque et aura pris la fuite sans rien emporter.

De patientes recherches ont été opérées hier autour du domicile des époux Davi dans le but de retrouver l'instrument dont s'est servi le meurtrier pour accomplir son crime, mais sans résultat. D'autre part les détectives ont continué à interroger les personnes du quartier dans l'espoir de découvrir un indice qui les mettra sur la trace du coupable. Ce crime étant le troisième de la même nature qui se commet dans l'espace de quelques mois, l'amour-propre de la police est en jeu, aussi n'épargne-t-elle aucun effort pour en découvrir l'auteur. L'avocat de district Adams en apprenant hier à midi qu'aucun indice n'avait été relevé, a écrit au gouverneur Sanders, à Baton Rouge, le priant d'offrir une récompense pour l'arrestation du coupable. L'ancien maire M. Adams fait remarquer que ce crime est un des plus atroces qui aient été commis à la Nouvelle-Orléans, et qu'il est au nom de l'Etat à intérêt à la découvrir le meurtrier. M. Adams espère qu'une récompense proportionnée à l'importance du crime, aura pour effet d'encourager de nombreuses personnes à faire des recherches et à secourir la police. Le gouverneur n'a pas encore répondu, mais il est probable qu'il acquiescera à cette très légitime requête.

La Commission des Grâces commue la sentence de mort prononcée contre le nègre Jean Baptiste.

La Commission des Grâces de l'Etat a pris en considération la pétition présentée par plusieurs prêtres de la paroisse St-Martin au nom du nègre Raoul Jean Baptiste et a recommandé que la sentence de mort prononcée contre ce dernier soit commuée en détention perpétuelle. Baptiste avait eu une altercation avec trois fermiers blancs habitant dans les environs du Pont Breux et avait été soumis par eux à la peine du fouet. Le noir rentra dans sa cabane, s'était emparé d'un fusil et avait fait feu sur ses adversaires, en tuant un, et blessant les deux autres. Il avait été traduit en jugement quelques jours plus tard devant le tribunal criminel de St-Martinville et condamné à mort. Quelques prêtres de la paroisse St-Martin considérant que le crime de Jean Baptiste avait été commis dans des circonstances atténuantes et étaient intéressés à son sort et avaient fait circuler une pétition priant la Commission des Grâces de commuer cette sentence. Cette Commission, après avoir étudié le dossier de l'affaire, a reconnu le bien fondé de la pétition et conséquemment le noir Raoul Jean Baptiste ne finira pas ses jours sur la potence. Il est actuellement détenu dans la prison de paroisse à St-Martinville mais sera prochainement transféré au pénitencier de Baton Rouge. La Commission a en outre accordé un pardon ou une commutation de

Le docteur Souchon est nommé administrateur de l'Hôpital de Charité.

Le docteur Marion S. Souchon, a été nommé membre du Conseil d'Administration de l'Hôpital de Charité, par le gouverneur Sanders, en remplacement du Dr. Bel, démissionnaire. Le Dr Souchon appartient à une des plus anciennes familles créoles de la Nouvelle-Orléans, et est l'un des médecins les mieux connus de notre ville, aussi sa nomination a-t-elle causé une grande satisfaction non seulement parmi ses nombreux amis, mais parmi toutes les personnes qui s'intéressent à la bonne marche et aux progrès de l'Hôpital de Charité.

Remboursement des certificats de dépôts.

Conformément à une récente annonce la Commission des Egoûts et de l'Eau a commencé, avant hier 27 juin, à rembourser les fonds avancés sur des certificats de dépôts par

AMUSEMENTS. LATEST MOTION PICTURES AND ENTERTAINERS. DAILY MATINEE AND NIGHT. CRESCENT THEATRE. 10 CENTS. ENTIRE CHANGE OF PROGRAM SUNDAY, TUESDAY, AND THURSDAY.

LYRIC. 6-Grands Actes-6. Exclusement des Vues Mouvantes. Vous Quand il Vous Plaira. Restez Avec Longtemps Que Vous Voulez.

FORT ESPAGNOL. TOUS LES SOIRS. ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU PROF. DE LA PUENTE. LES SEULES RAINBOW. ESPE ET BOTH. TABLEAUX MOUVANTS.

WEST END. TOUS LES SOIRS. THEATRE MILITAIRE DE TONN. TABLEAUX MOUVANTS. VAUDEVILLE D'UN ORDRE. DIVERTISSEMENTS NON-REPEABLES.

Excursions. Mandeville, Lewisburg, Madisonville, Natchitoches. Steamer NEW CAMELIA. Commencement le 30 Avril 1911. Partira de MILNEBURG à l'arrivée des trains du Dépôt Lottville et Natchitoches à 8 heures.

Excursions du Dimanche à Baton Rouge. Sur le New Orleans, Fort Jackson et Grand Isle, Railroad. Les trains partent d'Alger à 8 heures a.m. et arrivent à 7:30 heures p.m. Billets pour aller et retour 50 cents, 75 cents et \$1.

AVIS SPECIAL. BUREAU SECRETAIRE DES ECOLES PUBLIQUES - Bureau des Ecoles. Les commissions scolaires seront reçues à ce bureau jusqu'au VENDREDI 7 juillet à midi, pour la formation des écoles publiques pour la session 1911-1912.

MARIAGES.

Clarence M. Stewart à Jeannette R. Marly. Fred J. Miller à Rebecca M. Williams. Arthur Bousquet à Rosa Nelson. Benj. J. Smith à Catherine T. Koll. Wm. J. Préau à Marie Sallettes. F. R. Burns à Enola Mackey. Alonzo Rogers à Eleonor Taylor. Michael F. Langman à Louise Berrentz Klein. Clement Willis à Ada Wallace. E. G. Fitzgerald à Eugénie Toledano. B. H. Newman à Vera Frabanti. A. Jones à Eva Alexander. John T. Wentz à Pauline J. Martin.

NAISSANCES.

Mmes Michael Gleason, un garçon; Fred Hoab, un garçon; P. D. Loisel, une fille; A. Hogmann, une fille; Thos Green, un garçon; Rudolph Kraus, une fille; Rudy Baudouin, un garçon; Bacon Cuachino, un garçon; John S. Baudier, une fille; Peter V. Dufort, un garçon; H. G. Oertling, un garçon; Jos. H. Brown, un garçon; Moses Becker, une fille; James Schulz, un garçon; Robt Jones, une fille; Davis Mc Makin, un garçon; Robt J. De Blanc, un garçon.

DECES.

Mendel Wacksmann, 63 ans, 3464 Magazine; Mary Mc Evoy, 78 ans, Asile de St-Joseph; Mme Richard H. Crawford, 66 ans, 1133 Napoleon; Michael McNulty, 52 ans, 2719 Tulane; Gertrude Galvel, 79 ans, Asile des Petites Sœurs des Pauvres; Funk Young Ling, 5 ans, 1722 Tulane; Hilda Onika, 1 an, 1719 St-Philippe; enfant de Lizzie McCalland, 15 minutes, 1146 Constance; Lucile A. Bove, 3 mois, Hôpital de Charité; Théodore Michel, 30 ans, 803 N. Claiborne.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Albert P. Vautrain vs Wm U. Rousseau, procès exécutif de \$1200. Mme Jno J. Hanson vs Agnes Maher, demande de partage. Succession ouverte: Marie Schwartz. American Brewing Company vs Leo Bentin, procès exécutif de \$700. Albertine Scheurer vs Joseph Brisbois, demande de divorce.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITE.

Comparutions. Foster Lucien, menaces; Albert Daniels, attaque et blessure et effraction; Charlie Parker, attaque et blessure; Harry Parker, Chas Parker, violation de l'acte 178 de 1908; J. H. Preatly, homicide; Foster Lucien, actes de violence. Condamnation: Emile Smith, larcin, 11 jours de prison. Mise sous caution: Julia King, menaces. Affaires abandonnées: Jacob Phoney, actes de violence; W. J. Simon, attaque et blessure. Envoyé devant la cour criminelle: John Escat, chantage.

Ventes inscrites au bureau d'adjudications.

Acme Homestead Assn., à Florent Bastain, terrain, St Bernard, O'Reilly, Roussell et Durgenon, \$1,800. Mme Wm P. Blank à Jasper Le-

mieux, 2 terrains, City Park, avenue Carrollton, Dumaine et Hendessey, \$2,800. Mlle Rose Begault à Sylvester Biasini, terrain, Robertson, Columbus, Laharpe et Villard, \$1,450. Paul Giardina à Rodolph J. Bolzer, 3 terrains, Morgan Boulevard, Meville Road, City Park Row, Carrollton et Dumaine, \$3,000. Jean P. Dupont et als à Mme Jean Darbrière, 2 terrains, Ste-Anne, Murat, Orléans et Alexander; terrain, Orléans, Ste-Anne, Alexander et Murat, \$1,000. Mme Geo. H. Michel et als à Chas Brunning, 2 terrains, Gravier, Dumaine, Dryades et Baronne, \$20,400.

Fabacher est inculpé d'avoir fait de fausses déclarations au cours de procédures en banqueroute instituées par la cour fédérale de district, au profit de son dernier, dans le but de tromper ses créanciers. Il est aussi accusé d'avoir acheté des marchandises à crédit et de les avoir revendues au comptant, en empochant le prix de la vente sans indemniser ses créanciers. Fabacher s'occupait de vente et d'achat de mulets, chevaux, diamants, etc., et a fait une faillite de plus de 20,000 dollars.

Le grand Jury Fédéral met en accusation Louis Fabacher.

Le grand jury fédéral, après une longue enquête, a rapporté, hier matin à 10 heures, une mise en accusation contre Louis B. Fabacher, accusé d'être un riche entrepreneur de transports de notre ville.

PLUS D'APPETIT? MAUVAISE DIGESTION? INTESTINS RESSERRÉS? SYSTEME AFFAIBLI? ALORS-A TOUT PRIX-ESSAYEZ.

HOSTETTER'S CELEBRATED STOMACH BITTER.

INJECTION BROU. Prompt soulagement des Gas les plus obstinés. Vendu par tous les Pharmaciens.

JAMES BONNOT, Successeur de JOHN BONNOT. Entrepreneur de pompes funèbres. No 628 RUE STE-ANNE. SALONS FUNEBRES.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd. Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs. 1108-1112 Rue Nd Rempart. PHONE 1-HEMLOCK-408.

Coup de filet qui allait enfin, du moins s'en flattait-on, passer, le soir même, le Kat et sa bande. Le juge d'instruction avait émis les mandats. Une forte brigade d'agents se tenait prête à partir, dans deux automobiles, au premier signal qui parviendrait du petit Eugène Orpion, à la Sûreté. Tout était prêt pour tomber sur les bandites comme la foudre. Hélas! nous savons le fatal enchaînement de circonstances imprévues qui devait rendre inutiles ces mesures, en déjouant les plus habiles combinaisons. L'homme, dans ses calculs, doit toujours compter avec les trahisseries du hasard! Enervé, févreux, Obsvert, son déjeuner expédié en deux temps, eut une longue conférence avec Bompard, puis il se rendit au Point-du-Jour. Richard s'apprêtait à sortir. Une auto l'attendait à la porte de la bastide, pour le conduire à la villa des Roses. — Eh bien? s'informa-t-on en chœur, à son arrivée, y a-t-il du nouveau? — Oui, répondit-il sans son entraînement accoutumé, il est possible qu'avant la fin de la journée nous connaissions le repaire de la bande, et que celle-ci soit conduite au Dépôt. — Vous auriez trouvé le moyen de suivre le char fantôme? — Je l'espère, du moins. — Ça n'a pas l'air de vous ré-

jour autrement? observa Roméo. Je vous trouve une mine fanabre? — Ah! il y a de quoi, allez, monsieur Lavendon! — Je me suis laissé emballer sur le moment par l'idée qui peut nous valoir ce résultat, mais, maintenant que l'affaire est en train, qu'il n'y a plus à y revenir, j'en vois l'autre côté, et ce n'est pas gai, je vous assure! Naturellement, on le pressa de s'expliquer. En quelques mots, il exposa le trio de Zéus. Tout le monde demeura confondu de l'intelligence et du courage du cher gosse. — Oh! le brave petit! s'écria Jeanne, les larmes aux yeux, le brave petit! — avoir conçu l'idée de s'attaquer, lui tout seul, à cinq bandites déterminés et l'ayant conçue, l'exécuter avec une pareille cranerie! — Mais laissez-moi vous reprocher, cher monsieur Obsvert, de l'avoir exposé ainsi! — Eh bien! oui, mademoiselle, j'ai eu tort, là! et je vous l'avouerai franchement, je le regrette! — Des objections auxquelles je n'avais pas songé se présentent maintenant à mon esprit! — Il est un geste comme pour écarter une vision pénible. — Enfin! que voulez-vous, le vin est tiré, il faut le boire! — Puis, à vrai dire, l'enfant ne courrait de risques que si quel-

Richard, c'est un oncle! provisoire, en attendant celui dont M. Moisan a négocié hier l'achat pour mon compte, et qu'on avait promis de m'amener ici pour une heure. De menues réparations étaient nécessaires, parait-il. Mais j'en aurai sûrement avant ce soir, et vous m'en direz des nouvelles, mon cher Obsvert, ça abat couramment du cent vingt à l'heure. — Fichtre! — Et mon mécanicien? une perte! un par Américain de Ohio. Et en cette qualité, il ne doit connaître, en route, que deux mots: — Ces mots: — "Forward!" — "Ce qui veut dire?" — "En avant!" — "Et d'un!" — "L'autre!" — "Si on se casse la tête, pourvu qu'on arrive, — all right!" — "All right!" — "tout va bien!" — "Je crois!" — "Yes." — "Charmant! Alors, monsieur Jécl, il ne me reste plus qu'à souhaiter de vous voir, avec vos quatre-vingts chevaux et votre casse-con de mécanicien aux trousses de M. le baron des Groulles! J'ai l'idée qu'il passerait un mauvais quart d'heure! Mais j'espère que l'occasion de ce match intéressant vous sera évitée, et qu'avant ce soir nous aurons garé des voitures. M. le baron, — même de la votre!"

elle exosa son père, il comprit que quelque chose s'était passé dans l'intervalle, quelque chose de grave qu'il ignorait qu'il voulait savoir de suite, car il était l'homme des situations nettes. Aussi, allant droit au but, il s'ouvrit de son impression et demanda la cause d'un revirement auquel rien ne l'avait préparé. Germaine détonna la tête, sans répondre. — Ayant attendu quelques secondes, il vint résolument à elle et, se courbant jusqu'à lui effleurer l'oreille: — Germaine! murmura-t-il d'une voix pénétrante, mon amie! qu'y a-t-il? quelle nouvelle difficile se dresse entre nous? Elle eut ce sursaut des épaules qui trahit un sanglot étouffé. Il s'hardit à la presser sur sa poitrine. — Tirez-moi d'une cruelle incertitude! — parlez! ma Germaine! ma fiancée! — Oh! pas ce mot! — dit-elle vivement, — pas ce mot! — Comment? — n'était-il pas convenu hier? — Alors, incapable de se contenir plus longtemps, elle se déborda de son chagrin. — Oh Richard! — sanglotait-elle, Richard! il faut renoncer à nos projets! il le faut! — Et pourquoi ce brusque changement? — Ne m'interrogez pas! — ne voyez-vous donc pas que vous me torturez? — A continuer.

Services Religieux. CATHEDRALE ST-LOUIS. Dimanches, messes à 6, 7, 8, et 11 heures. STE MARIE, Archevêché. Chartrae et Ursuline. Dimanche, messes à 5:30, 7:00 et 8:00 et 9:30. Bénédiction à 5:00 p. m. Le vendredi, Exposition du Très Saint Sacrement pendant la messe de 6 heures et Bénédiction après la messe de 7 heures. IMMACULEE-CONCEPTION (26-autes), Baronne et Commune. Dimanche, messes à 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 heures. ST-PIERRE pres Roman. Dimanche, Messes à 6 1/2, 8 et 9 1/2 heures. ST AUGUSTIN. St. Claude et Bayou. Dimanche, messes à 6:30, 8, et 10:30. ST ANTOINE DE PADOUÉ. Conté et Rempart. Dimanche. Messes à 8 heures 30 à 10 heures. Tous les jours messe à 7 heures. Le soir, exposition du Saint-Sacrement, Chaplet Méditation et Bénédiction. ST-PATRICK. Camp, pres Girod. Dimanche. Messes à 6 h. 30, 7 h et 10 h. ANNONCIATION. Marais et Mandeville. Dimanche, messes à 7, 8 et 9:30 à 5 heures Rosaire et Bénédiction. ST VINCENT DE PAUL. Dauphin pres Montgat. Messes le dimanche à 5:30, 7 et 9:30. Rosaire et Bénédiction à 4:30 P. M.